



Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES

Dossier Spécial

RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE : CLAP DE FIN



CITOYENNETÉ

Anticipez vos renouvellements
de CNI et de passeports

Automobilistes, levez le pied !

CADRE DE VIE

La ville d'Eu labellisée Territoire
Engagé pour la Nature

Changements dans le parc du
château

CULTURE

Suite et fin de la programmation
au Théâtre du Château

Expositions, animations,
concerts... un programme
éclectique

Voilà bientôt trois ans que l'équipe municipale s'engage au service de notre ville et de ses habitants, mais aussi pour la faire connaître et reconnaître aux habitants du territoire de la Communauté de Communes et aux visiteurs, afin qu'ils profitent de son cadre de vie, de ses patrimoines et de ses équipements culturels et sportifs.

La force de notre ville est d'être la ville centrale de notre canton élargi. La principale faiblesse qui en découle est qu'elle supporte, seule, les investissements et frais de fonctionnement de ses nombreuses structures publiques.

Continuer à faire vivre et développer notre cité en limitant autant que faire se peut les dépenses et en étant attentifs à l'utilisation de l'argent public, tellement insuffisant en cette période difficile de baisse des dotations et avec, par surcroît, une inflation que nous n'avions pas connue depuis longtemps, c'est l'équation complexe que les élus doivent résoudre au quotidien.

Pour que chacun comprenne parfaitement les tenants et les aboutissants de la gestion de notre ville, l'information est primordiale, d'où l'existence de ce bulletin municipal, un par saison.

Il faut aussi former nos jeunes à la citoyenneté pour leur donner envie d'être les acteurs de demain. Le Conseil Municipal des Jeunes mis en place en 2021 et élargi cette année aux collégiens (sixièmes) ainsi qu'aux élèves de l'Institut Médico-Éducatif joue ce rôle de formateur en échangeant régulièrement des idées mais aussi en découvrant ce qui fait le ciment de notre société : les institutions nationales (Sénat, Assemblée Nationale) comme les services de l'État (gendarmerie, caserne des pompiers).



La formation de nos jeunes est primordiale et voir l'État abimer les écoles de notre ville par la fermeture de deux classes, une en maternelle, une en primaire, est scandaleux, nous continuerons à nous battre jusqu'à la rentrée de septembre pour éviter ce désastre. Les inscriptions pour les élèves sont ouvertes.

Voilà les sujets qui conduisent notre engagement, nous continuerons à y travailler ensemble.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu

Inscriptions dans les écoles maternelles

Votre enfant est en âge d'entrer à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Pensez à l'inscrire !

Les inscriptions ont lieu en mairie, du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Munissez vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'assistant(e) maternel(le) si besoin et d'une attestation de garde en cas de séparation.

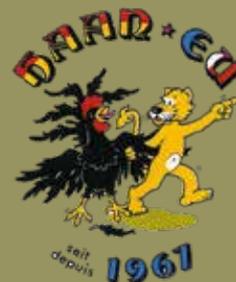
Pour toute inscription en classe élémentaire (du CP au CM2), renseignement à l'école Brocéliande. Tél. 02 35 86 12 56.

Jumelage franco-allemand

Tu as entre 12 et 17 ans...Tu aimes les échanges...

Dans le cadre du jumelage qui perdure depuis plus de 50 ans entre la ville d'Eu et la ville de Hann, un groupe de jeunes adolescents allemands est attendu cet été à Eu, entre le 9 et le 16 juillet.

Nous lançons un appel aux familles qui aimeraient accueillir un de ces jeunes allemands. Tout au long de la semaine, des visites, soirées, échanges culturels, activités sportives seront organisés pour le groupe franco-allemand. Renseignements en mairie au 02 35 86 44 00.



Sommaire

3-5 Citoyenneté

6-7 Cadre de vie

8 Sport

9-13 Patrimoine

14-17 Culture

18 Actualité

19 Tribune d'expression libre

20 Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe), Pixaba, Unsplash.

Impression : IC4 Gamaches

Tirage : 4.300 exemplaires.

VISITE DES INSTITUTIONS POUR LE CMJ



Le lundi 27 février, les conseillers municipaux jeunes (CMJ) de la Ville d'Eu, accompagnés par Michel Barbier, maire, Claudine Briffard, 1^{ère} adjointe, Laurent Llopez, adjoint et Isabelle Somont, agent du service État Civil en charge du dossier CMJ ont pu participer à une sortie scolaire à Paris organisée par M. Robert, professeur du lycée Anguier.

Il s'agissait, pour une classe de 1^{ère} STMG, de comprendre le fonctionnement des institutions françaises à travers une visite commentée l'après-midi de plus d'une heure trente de l'Assemblée nationale, grâce à un guide attentif et passionné, qui nous a fait découvrir les grandes salles connues, mais aussi les

petits recoins et anecdotes de cette institution qui emploie plus de 4 500 « petites mains » bien occupées.

Le matin, une visite du Panthéon, « Temple civique » de la République a pu faire comprendre aux écoliers, collégiens et lycéens les enjeux mémoriels longtemps disputés entre régimes politiques français de la fin du XVIII^e à nos jours. Nos jeunes eudois, attentifs et curieux, ont eu une conduite exemplaire tout au long de la journée, de même que les lycéens d'Anguier.

Bravo à eux pour cette journée très instructive et merci à M. Robert pour l'organisation de cette journée et la proposition de créer une synergie entre élèves des écoles et de l'IME, collégiens et lycéens.

TRISTE ANNIVERSAIRE



C'est dans la cour d'honneur du château, au pied du drapeau ukrainien que la municipalité et les membres de l'association Villes Sœurs solidaires avaient convié le 24 février tous ceux qui le souhaitaient à commémorer le triste anniversaire du conflit qui oppose depuis un an l'Ukraine à la Russie.

« Il y a un an, jour pour jour, l'Europe redécouvrait avec appréhension et horreur que la guerre pouvait à nouveau frapper sur son sol » s'est émue **Claudine Briffard**, première adjointe. « Un an, jour pour jour, que l'Ukraine subit le poids de la guerre et voit son territoire ravagé. (...) Aux morts s'ajoutent les trop nombreux blessés et les millions de déplacés. Merci à toutes celles et tous ceux qui, par des dons ont contribué à leur accueil, à celles et ceux qui hébergent des familles depuis ces longs mois, à celles et ceux qui donnent de leur temps pour faciliter l'accueil et l'intégration de ces déplacé(e)s, merci à l'association Villes Sœurs Solidaires qui s'est créée pour leur venir en aide. Le temps passe mais nous n'oublions pas cette guerre qui reste une plaie béante pour nous eudois, pour nous européens. Nous n'oublions pas cette guerre et nous continuerons à soutenir et à aider du mieux possible les familles venues dans nos villes sœurs ».

Président de l'association Villes Sœurs Solidaires, **Frédéric Lesain-Cayeux** a formulé le vœu, en français et en ukrainien, que la guerre s'achève bientôt, tout en réaffirmant son soutien et son amitié aux ukrainiens présents. A l'issue des discours, une minute de silence a été observée en hommage aux disparus et à tous ceux dont la vie a été bouleversée par la guerre.

HOMMAGE À UNE GRANDE DAME

Lors du Conseil Municipal du 8 mars 2023, Michel Barbier a indiqué que la société RJP a obtenu un permis d'aménager un lotissement de 14 terrains à bâtir rue du Mont Vitot et a proposé que la voie créée pour desservir ces parcelles soit dénommée « rue Madeleine Riffaud », en référence à la résistante, poète et journaliste originaire de la Somme.

Il est revenu à **Jean Norbert**, conseiller municipal, de présenter cette personnalité hors du commun.

Née à Arvillers dans la Somme le 23 août 1924, Madeleine Riffaud grandit dans un village voisin, Folies, où ses parents sont instituteurs. A 17 ans elle s'engage dans la Résistance et, en 1944, participe à l'insurrection et à la libération de Paris après avoir été arrêtée et torturée par la Gestapo pour l'assassinat d'un officier allemand. En 1945, le Général de Gaulle lui remet la Croix de Guerre. En 2001, elle reçoit la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur des mains du grand résistant Raymond Aubrac.

Après la guerre, elle deviendra journaliste, grand reporter, correspondante de guerre, avec la volonté permanente, chevillée au corps d'agir, pour la paix, la liberté. Longtemps discrète, voire muette sur son combat de résistante, ce n'est qu'à partir de 1994 qu'elle acceptera de témoigner, devenant ainsi une des sentinelles de la mémoire. Ce qu'elle est demeurée malgré son grand âge et les séquelles corporelles de ses combats libérateurs. « A travers Madeleine Riffaud, à travers son action héroïque pour l'émancipation, pour la liberté, nous rendons hommage à l'esprit de la Résistance » a précisé l'élu. « Nous rendons hommage à ce que furent cet élan populaire, cet âpre combat mené sur notre territoire dans toute sa diversité politique et sociale, dans notre région en particulier où les actes de refus de l'occupation et de la barbarie furent nombreux, de la préparation du bombardement de la prison d'Amiens, l'opération Jéricho, par les forces alliées à l'opération Fortitude, prélude au débarquement en Normandie,



tant à travers les sabotages des efforts de guerre allemands et les actes déterminés et meurtriers contre eux, qu'au recueil des pilotes alliés et à la protection des persécutés de l'occupant et de ses collaborateurs. Un combat qui sera concrétisé à la Libération par la mise en place, par le Conseil National de la Résistance, dans une France en ruines et ruinée, d'un programme économique, social, démocratique hardi, novateur : nationalisations, création de la Sécurité sociale, d'un grand service public de l'énergie, du statut de la Fonction publique...Le programme des Jours heureux, malheureusement, aujourd'hui, objet de remises en cause, dans un pays pourtant producteur de richesses. Nous pouvons ajouter qu'à notre niveau, donner le nom d'une rue à une femme, et qui plus est une femme dont l'engagement pour la paix et la liberté est notoirement reconnu, constitue un acte opportun, engagé ce 8 mars, journée mondiale d'action, de sensibilisation dédiée à la lutte des femmes pour leurs droits, pour l'égalité et la justice ».

UNE ÉTUDE SUR LE CENTRE-VILLE

Inscrite dans la démarche «petites villes de demain», la ville d'Eu vient de lancer, avec le concours financier de l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et la Région, un diagnostic sur le centre bourg afin de définir une stratégie urbaine.

Adjointe en charge de la vie économique et commerciale de la ville, **Anne Dujeancourt** n'a pas caché sa surprise et celle de ses collègues en recevant un courrier de la Région leur affirmant que l'ancien lycée était finalement une propriété municipale et non régionale. « Assez stupéfaits de cette lettre bien sommaire, nous avons demandé un rendez-vous à la Région pour faire part de notre étonnement et lui préciser que l'état du bâtiment avait cruellement souffert, faisant baisser sa valeur foncière, et que des projets de vente pour réhabilitation ont été refusés ».

A l'issue de ce rendez-vous, la municipalité a obtenu que le diagnostic lancé avec l'EPFN soit pris en charge par la Région et qu'il ne porte plus uniquement sur l'ancien lycée mais sur l'ensemble du centre bourg afin d'imaginer un projet de redynamisation global du centre-ville. « Cette étude doit inclure l'ancien lycée Anguier mais aussi le bâtiment de l'actuel hôpital afin qu'une nouvelle friche en centre-ville ne voit pas le jour » a précisé **Anne Dujeancourt** lors du dernier conseil municipal.



« Elle permettra de définir des propositions de traitement urbain, immobilier, commercial et de déployer de nouveaux projets sur ces sites, tout en tenant compte de l'ensemble du centre-ville ».

Le montant de l'étude, pris en charge à 100% par la Région et l'EPFN s'élève à 150 000 euros; l'étude comporte trois phases : un diagnostic, la définition de la stratégie d'aménagement et de développement des secteurs stratégiques, et des propositions.

3 MOIS DE DÉLAI

Depuis 2022, le service «population et citoyenneté» fait face à une forte hausse des demandes de titres d'identité. Au 22 février 2023, le délai de rendez-vous pour déposer une demande de passeport ou de Carte Nationale d'Identité (CNI) était de 92 jours.

Faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport peut être long, très long. C'est la raison pour laquelle nous ne saurions trop vous recommander d'anticiper vos demandes si vous devez effectuer un voyage à l'étranger ou si vos enfants doivent passer un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Pour faciliter la prise de rendez-vous, une plateforme a été mise en place par la mairie en octobre 2022. « Malheureusement, à ce jour, seuls 34% des rendez-vous se font en ligne, le reste se fait par téléphone, bloquant la ligne de l'accueil » regrette Christelle Ginfray, responsable du service «population et citoyenneté».

Pour faire face à un afflux de demandes depuis le COVID, deux agents travaillent sur les Dispositifs de Recueil et un troisième est arrivé le 16 janvier pour un renfort sur les après-midi. Malgré tout, les délais d'obtention restent élevés puisqu'ils étaient encore de 92 jours en février. «Nous constatons que certaines mairies sont équipées de dispositif(s) de recueil mais ne sont ouvertes que certains jours et/ou sur des créneaux beaucoup trop courts pour satisfaire les usagers qui, de ce fait, viennent dans notre commune pour la réalisation de leur titre d'identité» souligne Christelle Ginfray.» Pour réduire le temps du recueil de la demande au guichet, nous incitons les usagers à effectuer leur pré-demande en ligne et à présenter un dossier complet, avec notamment une photo sur tirage papier. Cela nous permettra d'ouvrir des créneaux supplémentaires».

De son côté, l'Etat a renforcé ses effectifs dans les Centres d'Expertise et de Ressources des Titres en charge de l'instruction des demandes de titres (CERT). En 2023, des DR supplémentaires vont être mis en place et de nouvelles communes vont être équipées.

Levez le pied !

Pour que tout le monde soit plus prudent et en raison d'une trop grande vitesse observée dans certaines rues où les vélos, les piétons et les enfants sont nombreux, la police municipale est désormais équipée d'un radar et peut réaliser des contrôles aléatoires sur tout le territoire.

Levez le pied ! Nous vous rappelons que l'ensemble des rues du centre-ville sont limitées à 30 km/h (voire 20 km/h) et les boulevards à 50 km/h.



Par ailleurs, un portail centralisé a été mis en place fin 2022 par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Il sert à récupérer les disponibilités des mairies qui ont mis en place une plateforme de rendez-vous en ligne, dans un rayon jusqu'à 60 km du lieu de résidence de l'utilisateur. Mais encore faut-il que ces dernières soient raccordées au moteur de recherche. Soulignons que depuis le 6 février, la commune de Petit-Caux peut délivrer les CNI et les passeports.

QUELQUES CHIFFRES

En 2022, 2593 Cartes Nationales d'Identité (CNI) et 1473 passeports ont été délivrés en mairie d'Eu.

En janvier 2023, 207 CNI ont été délivrées contre 191 en janvier 2022 et 137 Passeports contre 71 en janvier 2022

449 rendez-vous pour les dépôts de demandes de CNI et passeports ont été pris en février 2023, auxquels il faut ajouter les rendez-vous pour les remises de titres. Les créneaux sont régulièrement ajustés pour équilibrer dépôts, remises de titres et satisfaire un maximum d'usagers résidant en Seine-Maritime, mais aussi dans la Somme, la Région Parisienne, l'Oise et autres départements. Cet ajustement permettra, à partir du mois d'avril, de traiter environ 125 demandes de titres par semaine.

L'actualité en bref

SNU : Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel 2023 !

Les inscriptions aux différents séjours de cohésion 2023 sont ouvertes et pour la première fois, le nombre de places n'est plus limité. En effet, le SNU s'adapte afin que tous les jeunes français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager, le puissent.

Plus d'infos sur www.snu.gouv.fr

Recensement : Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette démarche est obligatoire pour vous présenter aux examens scolaires, au permis de conduire, à la JDC et pour que vous soyez automatiquement inscrit(e) sur les listes électorales lors de vos 18 ans.



PERCEMENT D'UNE PORTE POUR SÉCURISER LE CHEMINEMENT DES PIÉTONS

La ville d'Eu s'est engagée depuis 2019 auprès de l'association Prévention Routière pour réduire de manière significative les risques liés à la circulation. A ce titre, la commune est labellisée «Ville prudente» depuis 2019.

Différents «points noirs» ont été identifiés, dont le traitement est d'autant plus pressant que les rapports des différents acteurs en matière de sécurité routière alertent sur l'augmentation des incivilités et comportements dangereux. Parmi eux, le tronçon de la rue Jean Duhornay compris entre le Vert Bocage et le Pavillon de Joinville. Cette route départementale à fort trafic présente en effet une section linéaire de 600 m environ, formant un goulet entre un haut talus boisé d'un côté, et un mur aveugle de 3 à 4 m de hauteur de l'autre ; de part et d'autre, des trottoirs étroits, rendus glissants par temps de pluie, entrecoupés d'obstacles nombreux (piles de pont, mâts des candélabres).

A noter également, l'orientation est-ouest de la route, qui favorise les effets d'éblouissement par temps ensoleillé ; sans oublier les relevés du radar pédagogique implanté au niveau du pavillon Montpensier qui montrent des vitesses dépassant les 159 km/h... en agglomération !

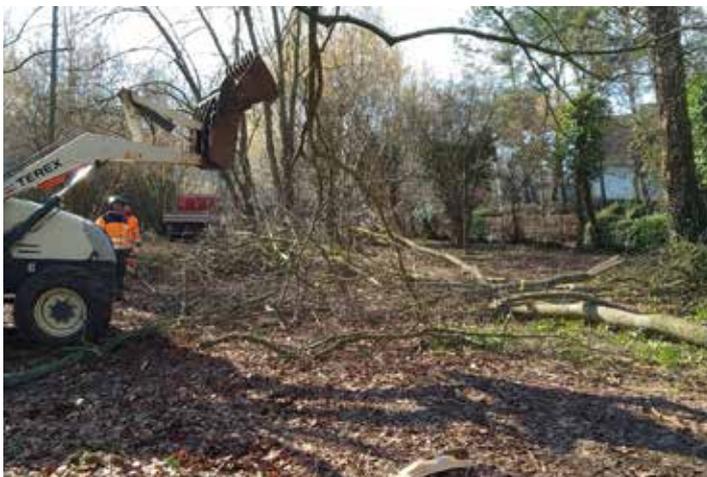
En conséquence, le quartier Sainte-Croix souffre d'une forme d'enclavement, en raison notamment du caractère anxiogène que sa liaison au centre-bourg oppose aux usagers les plus vulnérables. Pour autant, faute d'itinéraires alternatifs, des piétons empruntent quotidiennement ce chemin : déplacements utilitaires pour l'essentiel (travail, courses), auxquels s'ajoutent des déplacements de loisirs en saison (liaison ville-haute vers le littoral). C'est pourquoi, dans le cadre de son Plan d'Actions pour les Mobilités Actives, la municipalité souhaite contribuer à sécuriser ce cheminement, en permettant d'accéder directement au parc du Château, à l'extrémité sud-ouest de la propriété communale.



Simulation d'une porte dans l'enceinte du parc du Château d'Eu. Infographie L. Cholet.

Le projet prévoit le percement d'une porte ouvrant sur le parc (2,30 m de hauteur sous voûte x 1,80 m de large), en reprenant les techniques et matériaux mis en œuvre sur le porche aveugle situé au niveau du pavillon Montpensier. Les piétons pourront ainsi rejoindre les allées cavalières et shunter la section enclavée de la rue Duhornay sur environ 200 mètres.

Un nouvel espace de détente



Après avoir nettoyé les lieux, coupé les arbres morts, notamment les Frênes victimes de la Chalarose et élagué tous ceux qui avaient poussé de façon un peu anarchique, les services municipaux vont prochainement installer des tables de pique-nique et un boulo-drome dans le bois dit «Carton», situé entre la rue du Tréport et la route menant à la rocade. De quoi en faire un nouvel espace de détente.

La mairie fait peau neuve

Sollicités pour rénover le bureau de l'urbanisme après l'apparition de fissures dans le plafond, les peintres des services techniques ont finalement entrepris la remise en peinture totale du couloir du 2^{ème} étage de la mairie, menant aux bureaux du maire et de ses adjoints. Une rénovation nécessaire.



OU COMMENT RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE

Le 26 janvier à Amfreville la Mi-Voie, Jean-Christophe Raguet, directeur des services techniques d'Eu et Laurent Cholet, coordinateur de projets cadre de vie et développement durable, assistaient à la remise de la reconnaissance de «Territoires Engagés pour la Nature» aux lauréats 2022. C'est la deuxième fois que la ville d'Eu reçoit cette distinction.

Le 21 octobre et le 25 novembre derniers, le jury "Territoires Engagés pour la Nature" (TEN), composé de la DREAL Normandie, la Région Normandie, l'Office Français de la Biodiversité, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et l'Agence Normande pour la Biodiversité et le Développement Durable s'est réuni pour choisir les lauréats de l'année 2022.

Parmi les 30 dossiers déposés, 26 ont été retenus parmi lesquels celui de la ville d'Eu qui a obtenu la reconnaissance TEN pour la seconde session consécutive.

Créé à l'initiative du Ministère de la transition écologique et solidaire et Régions de France, le dispositif «Territoires engagés pour la nature» a pour but de mobiliser les collectivités et les acteurs locaux autour de projets en faveur de la biodiversité. En candidatant, une collectivité élabore et s'engage à mettre en œuvre sous 3 ans un plan d'actions pour la biodiversité.

Le plan d'actions de la ville d'Eu s'attachera à mobiliser les différents domaines de compétence de ses services ainsi que



les nombreux acteurs sur le territoire (institutionnels, associatifs, individuels, etc.). S'il est question de poursuivre l'effort de réintroduction de la nature en ville, la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou encore l'accompagnement d'un Établissement scolaire en Démarche de Développement Durable (E3D) font partie des objectifs à atteindre.

UNE PARTIE DU PARC DU CHÂTEAU FERMÉE AU PUBLIC

Louée au Prince Michel d'Orléans pendant plusieurs années, une partie du parc du château vient d'être reprise par le nouveau propriétaire. Un centre équestre devrait prochainement s'y installer.

Propriété de la famille d'Orléans jusqu'en 1955, le château d'Eu (avec une partie du parc) est racheté en 1964 par la ville qui décide d'y installer un musée puis la mairie. Parallèlement, elle loue à la famille d'Orléans - qui en est restée la propriétaire - le bas du parc où se trouvent l'ancienne usine à gaz, le bâtiment des turbines et l'émissaire des sources.

Nouveau propriétaire du pavillon Monpensier, d'une partie du parc et de ces bâtiments, Charles-Louis d'Orléans a souhaité récupérer ses biens à la fin de l'année 2022, après leur remise en état par la municipalité. Si le service des espaces verts s'est concentré sur le nettoyage du parc en coupant les arbres morts, les menuisiers ont réparé l'ancienne usine à gaz, transformée, il y a quelques années, en écuries. Elle devrait à nouveau accueillir des chevaux d'ici quelques semaines. D'où la pose de grillage dans cette partie du parc.



PORTRAIT

Roger LEGER

40 ans au service de la commune



Quarante ans après avoir été embauché au sein des services techniques de la ville d'Eu, Roger Léger a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022. La fin

d'une carrière bien remplie commencée sous le mandat de Jean Duhornay. «Quand j'ai commencé, nous étions sept maçons» se souvient Roger Léger dont le père, René, travaillait aussi à la ville. Connu et reconnu pour son professionnalisme, son sérieux et sa motivation, il a participé à de nombreux chantiers parmi lesquels la réfection du mur de soutènement du château, le pavage des trottoirs de la rue Jean Duhornay et la réalisation de la fontaine située place de la Tolérance. En retraite, Roger Léger va pouvoir laisser libre cours à sa grande passion : le judo.

Cérémonie des sportifs et dirigeants méritants

L'OCCASION DE VALORISER LES BIENFAITS DU SPORT

Vous étiez très nombreux le 27 janvier dernier à participer à la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants parrainée par le marcheur Kevin Campion.

Présidente de l'OMS et première adjointe, **Claudine Briffard** a mis en avant les bienfaits du sport. «Pour une ville comme la notre, il touche des domaines fondamentaux : l'éducation, l'insertion, le respect, l'enjeu sanitaire, le vivre ensemble, la valorisation de ses propres performances, de son club, de sa ville. Le sport renforce le sentiment d'appartenance à une histoire, à une identité collective, à une équipe, à un équipement, à un territoire».

Michel Barbier, maire, a pour sa part rappelé que la ville avait été récompensée par un deuxième laurier au label «ville active et sportive». «Il vient distinguer nos efforts communs en faveur du sport, il met en lumière la qualité de nos instances et de nos équipements».

Après avoir souhaité le meilleur à Kevin Campion qui participera aux jeux olympiques de Paris en 2024, les membres de commission sports ont récompensé dirigeants et sportifs.



La cérémonie était cette année parrainée par l'athlète, Kevin Campion.



La salle Michel Audiard était pleine le 27 janvier dernier.



Les U15 de l'EU Football Club ont été récompensés pour leur accession en championnat régional.

Prix coup de cœur : Angèle Filoque (Vertical Eudois), Patricia Sordi (MJC), Colette Lemaire (MJC)

Prix spécial : Agathe Qenu (handball club), Johann Moisant (Eu FC)

Dirigeants échelon bronze : Eric Badie et François Denis (Vertical Eudois), Janick Roger (Union Culturiste), Olivier Lemerrier (Judo Club), Eric Desprez, Joël Legris, David Riquier (Eu FC), Amélie Larzet et Christian Lafarge (Badminton).

Dirigeants échelon argent : Brigitte Roux (COB), François Quentin (Rugby club), Jean-Michel Elie (Handball Club)

Dirigeants échelon or : Patricia Besnard (AES les Vikings), Jean-Bernard Tarratte et Michel Margollé (Eu FC), Marie-Hélène Derrien et Daniel Gillard (Moto Club)

Prix performance : Lise Prévost (Handball club), Titouan, Nolan et Sevan Plouard (Rugby club), Christine Lhorphelin et Marie-Hélène Derrien (Moto club), Sophie Clément (MJC)

Sportifs méritants : Lukas Boissout, Arthur Decampeux, Axel Lefebvre (VCEB), Mathilde Lemerrier et Blandine Lecerf (Judo club), Jean-Edouard Kozak-Dolphin et Frantz Carpentier (COB), Sacha Gonez et Lukas Collasse (MJC), Equipe des U14 (Rugby Club), l'équipe U15 masculine (Eu FC), l'équipe séniors A masculine (Eu FC).



Du bronze pour Eric Badie et François Denis du Vertical Eudois

L'actualité sportive en bref

■ **Course cycliste le samedi 25 mars à 14h30** organisé par le VCEB. Départ et arrivée, route de Saint-Pierre-en-Val.

■ **Tournoi de judo les 6 et 7 mai** au gymnase municipal, organisé par le Judo Club. Réservé aux licenciés.

■ **4^e trail de la forêt d'Eu** organisé par les Trailers de la Forêt **le dimanche 7 mai**.

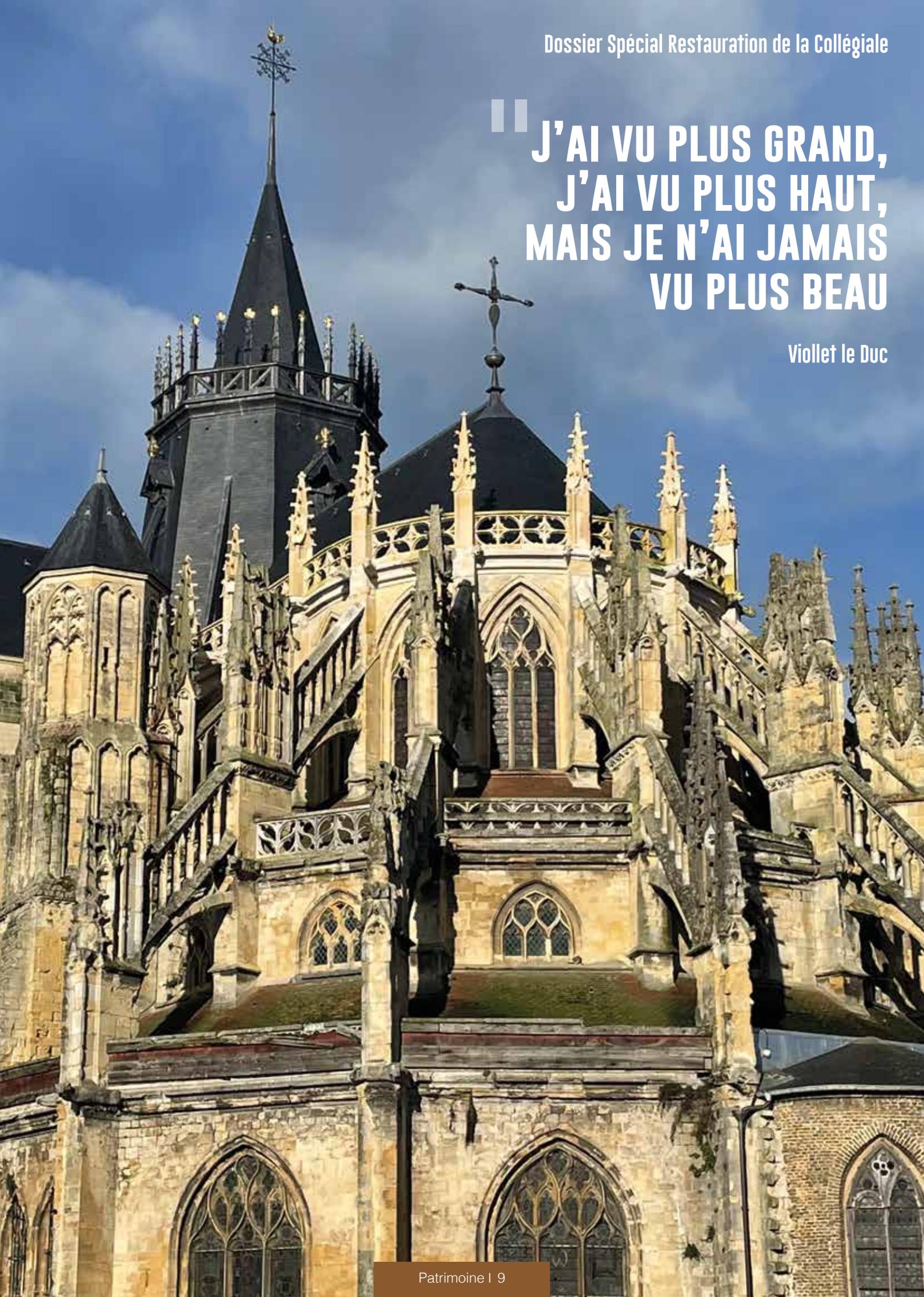
■ **Grand tournoi de handball sur herbe** en plein air les 26, 27 et 28 mai au stade Franchet, organisé par le HBC Eu.

■ **Course et marche de la Ronde Verescence le 4 juin**.

■ **Tournoi de football «mini euro»** pour les U11 et U13 **les 17 et 18 juin** au stade Franchet. Une organisation de l'Eu FC.

|| J'AI VU PLUS GRAND,
J'AI VU PLUS HAUT,
MAIS JE N'AI JAMAIS
VU PLUS BEAU

Viollet le Duc



44 MOIS DE TRAVAUX POUR RESTAURER LES COUVERTURES ET LES CHARPENTES

Le diagnostic sur les couvertures et les charpentes réalisé en 2011 par Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques, avait conclu à la nécessité de mettre hors d'eau l'édifice.

Certaines des couvertures en ardoises avaient plus d'un siècle. Les nombreuses infiltrations d'eau, pendant des siècles ont conduit au pourrissement des bois et au développement de champignons. Le projet proposait aussi la purge des éléments rapportés depuis le XVI^e siècle de la charpente de la flèche pour en dégager la compréhension, en retrouver le fonctionnement complet et en faciliter l'entretien.

Le programme de restauration s'appuie sur une documentation historique et fait référence au tableau de 1759 conservé dans une des chapelles de la collégiale. Il restitue la flèche du XVIII^e siècle avec sa couronne à pinacles fleurdelysés, les grandes contrefiches extérieures destinées à maintenir la flèche contre les vents, les lucarnes abat-sons, la grande croix du chœur.

C'est aussi la découverte des atteintes profondes de la charpente, qui n'étaient pas visibles lors des études de projet. Sur les conseils avisés de l'architecte et de la DRAC, dans un souci de conserver au mieux l'intégrité de la charpente en chêne dont les bois les plus anciens datent d'avant 1428, la municipalité a dû faire face à plus d'une centaine de greffes supplémentaires, aux délais d'exécution rallongés, mais a pu trouver le soutien financier auprès de ses partenaires. Le chantier a traversé et s'est adapté à la crise sanitaire de la Covid 19.

Les Eudois et le public ont été associés aux événements marquants du chantier (descente, bénédiction, remontée des cloches, descente et remontée de la croix, procession du coq restauré adaptée covid oblige, grutage des bois, remise à la volée des cloches).



Le chantier débute en avril 2019 : un échafaudage enserme entièrement la flèche et prend appui tout autour de l'édifice.



■ Réunion de chantier avec Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques : tous les éléments métalliques, installés au fil du temps pour renforcer la charpente sont déposés. La charpente est ensuite démontée et quitte la ville d'Eu le 9 décembre 2019 pour être restaurée dans les ateliers du charpentier Le Bras Frères à Jarry (Meurthe et Moselle).

Ce chantier est aussi et surtout un projet fédérateur autour d'une mobilisation rare et exceptionnelle pour la préservation du patrimoine de la ville. L'association PHAVE a fait preuve d'un dynamisme remarquable, se distinguant par des initiatives innovantes pour collecter des dons (vente de tableaux figurant la collégiale, concerts de la garde Républicaine, tournoi de bridge, diners, visite de jardins privés, ardoises gravées, cloches et galettes des rois avec les boulangers eudois). Un engagement sans faille des bénévoles de la PHAVE que nous sommes heureux de remercier aujourd'hui, ainsi que l'ensemble des donateurs qui ont témoigné de leur profond attachement au patrimoine eudois, soutenus par la Fondation du Patrimoine.

Ces travaux ont reçu la récompense honorifique du prix régional des « Rubans du Patrimoine », distinction qui salue les opérations réussies de restauration du patrimoine, décernée par la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment et leurs partenaires.

Du 1^{er} avril 2019 à la fin du mois de décembre 2022, 12 corps de métiers (échafaudeurs, maçons et tailleurs de pierre, restaurateurs de sculptures, sculpteurs, charpentiers, couvreurs, ferronniers, électriciens et installateurs de systèmes de protection contre la foudre, doreurs, campanistes, vitrailliste) ont travaillé à la restauration des couvertures et de la charpente de la collégiale

60 TONNES

Tubes d'échaffaudage

50 MÈTRES

Hauteur d'échaffaudage

23 ÉTAGES

Structure d'échaffaudage

12

Corps de Métier



13 juin 2020 : les cloches quittent la ville pour l'atelier de fonderie Cornille-Havard où elles vont être nettoyées, restaurées et accordées, tout comme les moteurs, battants et jougs.

17 mars 2021 : les cloches reviennent à Eu. Elles sont remontées dans le beffroi par l'oculus le 23 mars 2021.

Pâques 2021 : après 9 années d'arrêt à la volée et 2 ans d'arrêt complet, les cloches sonnent de nouveau à la volée.

10 juin 2021 : après avoir été présenté aux écoles de la ville et au public, le coq - restauré par les doreurs de l'atelier Schaefer - est béni lors d'une cérémonie avant d'être remonté en haut du clocher.



■ Les lichens et les mousses se sont installés depuis des décennies sur les éléments en pierre. Après avoir pulvérisé un antimousse, les restaurateurs brossent à la main les pinacles puis les nettoient à l'aérogommage. Le même traitement est appliqué aux gargouilles.

Dossier Spécial Restauration de la Collégiale



■ Les charpentiers découvrent très vite le très mauvais état des chevrons et des sablières basses. Les sablières basses sont changées à neuf et les extrémités des chevrons sont greffées.

Le 20 octobre 2020, après 10 mois d'absence liés aux deux confinements de la COVID 19 et à la durée de restauration des bois, la charpente restaurée revient à Eu.



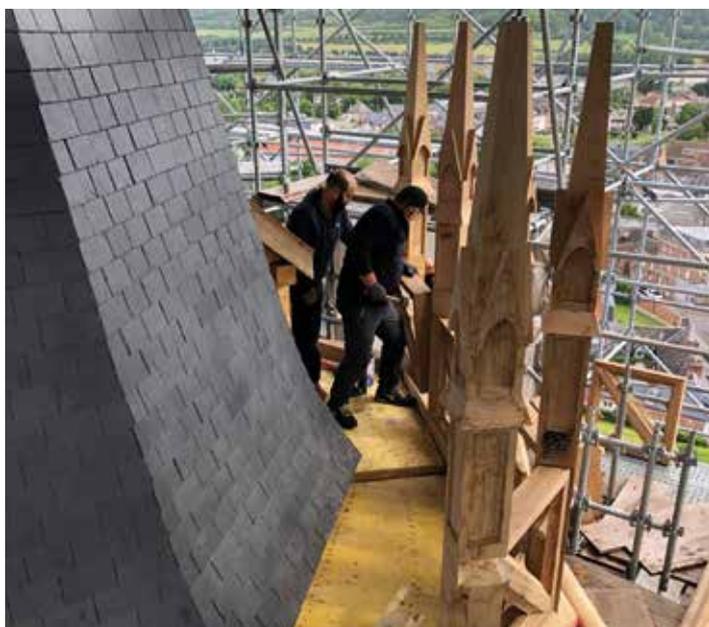
La croix disparue, qui ornait le chœur au XVIII^e siècle, est quant à elle restituée. La nouvelle croix en fer est habillée de plomb et ornée de fleurons et de fleurs de lys.



20 mai 2021 : la croix du clocher revient restaurée. Elle est grutée et réinstallée au sommet du clocher par l'entreprise Blondel Métal.

23 juin 2021 : la coursive est en cours de montage par les charpentiers de l'entreprise Le Bras Frères. Un mois plus tard, les couvreurs recouvrent l'ossature en chêne de plomb.

1^{er} septembre 2021: les fleurs de lys sont ajustées une à une sur chaque pinacle. Le clocher prend forme. Les fleurs de lys sont ensuite dorées à la feuille d'or.





■ Partenaire actif de cette restauration, la PHAVE organise dès le début des travaux une vente d'ardoises gravées. Les recettes sont reversées à la Fondation du Patrimoine pour la souscription de mécénat populaire en faveur des travaux.

Le 19 mai 2021, les premières ardoises gravées sont posées. Après traçage, les ardoises sont taillées et posées au clou de cuivre.



■ Pose des nouveaux garde-corps par les maçons.



■ Pour certaines gargouilles, très abimées, des greffes ont été nécessaires. Réalisées en polystyrène, les maquettes ont ensuite servi de modèles aux tailleurs de pierre. Reposées, les gargouilles ont été habillées de plomb par les couvreurs.



■ Pose de la marelle sur la partie haute en pierre de la baie vitrée.

COÛT DU CHANTIER : 2,76 MILLIONS D'EUROS

Partenaires financiers :

DRAC Normandie : 849 003 euros

Département de la Seine-Maritime : 674 103 euros

Souscription de mécénat populaire avec la Fondation du Patrimoine et l'association PHAVE : 438 381 euros dont 100 000 euros d'aides de la SMABTP et de la Fondation du Patrimoine.

CC des Villes Soeurs : 41 788 euros

Rotary Club d'Eu : 5000 euros

DU CLASSIQUE...

Que vous soyez sensible à la peinture, la photographie ou la sculpture contemporaine, ou admiratif d'une peinture plus académique, vous pourrez découvrir, de la mi-mars à la fin du mois d'octobre, une palette d'artistes qui investiront la Chapelle du Collège, le musée Louis-Philippe ou encore les jardins du château.



MUSÉE LOUIS-PHILIPPE

Retour d'une oeuvre majeure

Depuis le 15 mars, les visiteurs peuvent découvrir une nouvelle oeuvre dont le retour à Eu fera certainement date dans l'histoire du musée. Cette toile représentant Louis XIV et sa famille était au château d'Eu quand Louis-Philippe hérita de ce dernier en 1821. Une collection de peintures était en effet déjà présente.

Mise un temps sous séquestre au moment de la Révolution, cet ensemble semble avoir été composé, selon Jean Vatout, bibliothécaire de Louis-Philippe et historien du château d'Eu, à l'époque de la Grande Mademoiselle (1627-1693). A sa dispersion après 1848, la collection de peintures du château d'Eu était riche de près de 1000 toiles. Il s'agissait d'une galerie de portraits sans pareille que le Musée Louis-Philippe, grâce à des dons, des acquisitions et des dépôts, tente d'évoquer.

Pour mener à bien cette acquisition, la ville d'Eu, propriétaire du musée, a pu bénéficier du concours de l'Etat (Fonds du patrimoine - Ministère de la culture) de la Région Normandie (FRAM) et de sommes versées par la Fondation Geneviève Get par le biais de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.

Avant d'intégrer le parcours permanent, le tableau Louis XIV et sa famille fait l'objet d'une exposition jusqu'au 8 mai 2023.

Les 50 Ans du Musée

Le Musée Louis-Philippe fêtera également ses 50 ans. Pour l'occasion, une exposition retracera du 2 juin au 3 septembre les débuts du musée en s'appuyant sur des photographies d'époque, des archives et les oeuvres exposées lors de la mise en place des premières collections.

Plus tard dans la saison, du 16 septembre au 15 octobre, le musée accueillera Kacha Legrand. Menant une grande partie de son activité à Rouen, cette artiste réalisera au sein du Musée Louis-Philippe un ensemble de sculptures en résonance avec l'identité du site, son histoire et son architecture. Il s'agira de donner une relecture du lieu, l'artiste s'inspirant notamment des parquets ou des pièces de porcelaine pour ses créations.

Expositions Printemps 2023

ET DU CONTEMPORAIN...

CHAPELLE DU COLLÈGE

17 MARS > 16 AVRIL

C'est le photographe normand, Mathieu Douzenel, qui présente ses «Monuments de Chagrin».

L'artiste a sillonné les côtes françaises pour photographier les monolithes de béton Imaginés par Hitler et construits par l'Organisation Todt, et comprendre ce qu'ils ont à nous dire aujourd'hui.

21 AVRIL > 2 MAI

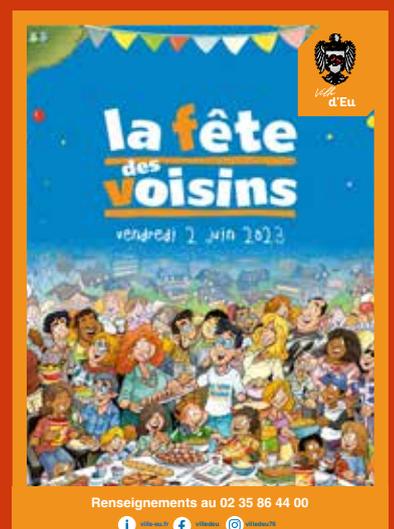
Lions'Arts - Exposition multigraphique.

9 MAI > 30 MAI

À partir du 9 mai, Blandine de la Motte investira les lieux avec ses oeuvres d'art contemporain. Un travail impressionnant sur l'empreinte et l'introspection.

ACTIVITÉS CULTURELLES

- **Chasse aux oeufs** : elle aura lieu pour les enfants de moins de 12 ans **le samedi 9 avril** à partir de 11h30 dans le jardin à la française du château. Elle sera suivie d'une omelette géante et d'une animation musicale.
- Rendez-vous culturel incontournable, **le salon du livre aura lieu le samedi 13 mai**, de 10h à 18h dans la cour d'honneur du château. La manifestation aura cette année pour thème le polar. Plus de 70 auteurs y sont attendus. Nombreuses conférences.
- La ville d'Eu participera pour la première fois au **Printemps des cimetières les 13 et 14 mai**. Des visites commentées auront lieu au cours de ces deux jours. En parcourant les allées, vous pourrez y découvrir des sculptures, gravures, architectures, de même que la faune et la flore.
- A l'occasion de la 19^e Nuit Européenne de la Nuit des Musées, visite gratuite du musée Louis-Philippe **le samedi 13 mai**, à partir de 20h.
- La fête des Voisins se déroulera **le vendredi 2 juin**. Sortez tables et chaises et invitez vos voisins pour un moment de convivialité et de solidarité.
- Les Rendez-Vous aux Jardins auront lieu **le samedi 3 juin, de 9h à 18h**, dans le jardin à la française du château.
Au programme : bourse aux plantes gratuite, nombreux ateliers, découverte contée et racontée des plantes sauvages comestibles, concerts, marché de producteurs locaux, buvette et restauration sur place.
Inscriptions pour la bourse aux plantes au 02 35 86 44 00.



Grande exposition Printemps/Été

MARIANNE LE VEXIER

Après avoir accueilli les œuvres de l'artiste-designer Stéphanie Langard en 2022, les jardins du château et la Chapelle du Collège s'habilleront cette année de l'univers onirique de l'artiste Marianne Le Vexier.



Formée à la peinture aux Beaux-Arts de Paris, Marianne le Vexier est peintre, mais aussi graveuse et sculptrice. Profondément attachée au patrimoine culturel et naturel du Val-d'Oise, où elle puise ses émotions et sa poésie, elle cultive sa créativité au fil des saisons.

Quelle est cette parole étrange, complexe, que profèrent les œuvres de Marianne Le Vexier ? Serait-ce celle que voulu parler le surréalisme, ou bien, d'une manière plus profonde et plus

radicale encore, celle que surent parler, il y a maintenant plus de 18 000 ans déjà, les hommes (et les femmes) qui tracèrent sur les murs des grottes de Lascaux, non pas seulement des figures (des taureaux, des félins, des hommes), mais bien aussi ce que Jung appelle, des Archétypes. A savoir, des figures dont le sens se confond avec la force qu'elles contiennent ?

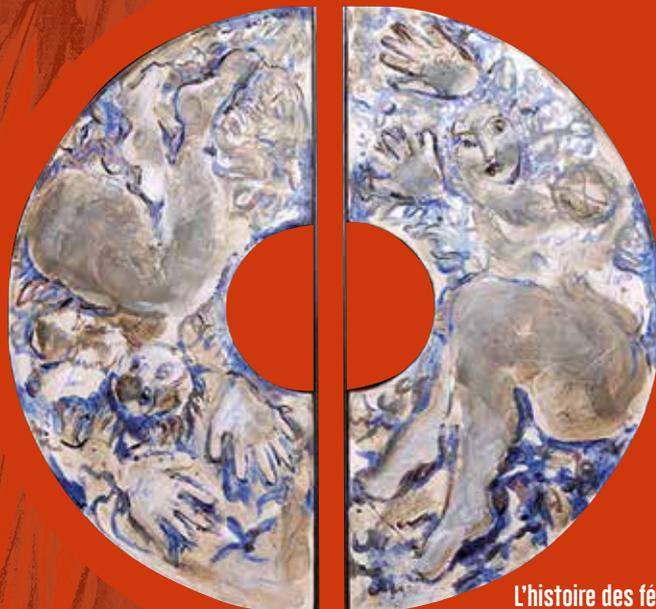
Sans vouloir apporter une réponse définitive à cette question (car celle n'a de sens qu'à la condition de rester ouverte), il me semble possible de dire, dès à présent, que la véritable grandeur des œuvres de Le Vexier ne tient pas seulement au fait qu'elles savent évoquer, avec une subtilité rare, le « désordre » apparent des rêves, mais qu'elles soient capables, dans le même temps, d'assigner à ce désordre un ordre non contraignant, c'est-à-dire, un ordre qui puisse faire dialoguer ensemble des niveaux de réalité qui d'ordinaire s'opposent.

Extrait du texte «Marianne Le Vexier, La peinture du dehors»

Frédéric-Charles Baitinger

La danse des fées

Peinture/Sculpture
Technique mixte



L'histoire des fées

Peinture/Sculpture
Technique mixte



Aimer les îles vagabondes

Acrylique et huile sur toile

Jardins du Château
Chapelle du Collège des Jésuites

3 JUIN AU 3 SEPTEMBRE

UNE SAISON QUI S'ACHÈVE...

Suite et fin de la programmation du Théâtre du Château pour la saison 2022-2023. Dix spectacles en tous genres, à découvrir seul, en couple, entre amis ou en famille.

BILLY LA NUIT

Les Nuits Claires

Billy a peur du noir mais la nuit lui réserve de belles surprises.



Mercredi 5 avril 2023 à 15H
Théâtre du Château
Jeune public / à partir de 5 ans
Tarif JP : de 5 à 8 €
Durée : 45 min

FOCUS SEUL.E.S : 2 soirées 4 spectacles

Bête noire (création 2022) | Terter Théâtre

La quête d'une justice impossible se joue dans un village où un meurtre a été commis.



Jeudi 13 avril 2023 à 19H
Théâtre des Charmes
Tout public – A partir de 14 ans
Durée : 55 min

Augustin Mal n'est pas un assassin (création 2022) | La Cité Théâtre

La morale commune échappe à cet homme qui se voudrait ordinaire.

Jeudi 13 avril 2023 à 21H
Théâtre du Château
Tout public – A partir de 14 ans
Durée : 1H15

Cent mètres papillon (nommé aux Molière 2022) | Collectif Colette

Un ancien nageur de haut niveau raconte non sans humour les splendeurs et misères d'une carrière en dents de scie.



Vendredi 14 avril 2023 à 19H
Théâtre des Charmes
Tout public – A partir de 12 ans
Durée : 1H

Le syndrome du banc de touche | La Compagnie Le Grand Chelem

Un judicieux parallèle est établi entre footballeurs remplaçants et comédiens sur la touche.

Vendredi 14 avril 2023 à 21H
Théâtre du Château
Tout public – A partir de 14 ans
Durée : 1H

POLAR GRENADINE

La Compagnie des Hommes

d'après Un tueur à ma porte d'Irina Drozd (Bayard Jeunesse)
Dans ce polar écrit pour les enfants le frisson est délicieux et le suspens garanti !



© Nathalie Bihan

Vendredi 12 mai 2023 à 19H
Théâtre du Château
Jeune public | À partir de 9 ans
Tarif JP : de 5 à 8 €
Durée : 45 min

LES PETITS CONTES DE LA NUIT

Film d'animation – Collectif de réalisateurs (2020)

Entre rêves et sommeil, la peur du noir s'insinue et s'évanouit avant que le jour se lève.

Mercredi 31 mai 2023 à 15H
Théâtre du Château
Jeune public | À partir de 3 ans / Gratuit
Durée : 40 min

JE VOUS AIME

Répète un peu pour voir

Le spectacle musical se déroule autour et au milieu du public avec un répertoire pop, soul, jazz, classique...

Vendredi 2 juin 2023 à 20H
Salle Michel Audiard
Tout public – A partir de 7 ans
Tarif A : de 5 à 12 €
Durée : 1H



© Gaëlle Astier-Perret

En partenariat avec les communes dans lesquelles ils seront présentés, deux spectacles seront joués hors les murs du Théâtre du château.

Splendeur du baroque hispano-américain | Il Festino

Cette rencontre musicale entre l'Europe, l'Amérique et l'Afrique engendre un baroque joyeux et rythmé.

Vendredi 21 avril à 20H / église de Monchy-sur-Eu
Samedi 22 avril à 20H / église de Flocques
Tout public - Durée : 1H30 - Tarif B : de 8 à 15 €

La Leçon de Français | Pépito Matéo

Cette leçon est surtout une fête des mots et les malentendus naviguent entre folie et poésie.

Mercredi 24 mai à 20H / Salle des Fêtes de St-Martin-le-Gaillard
Jeudi 25 mai à 20H / Salle des Fêtes d'Etalondes
Tout public | À partir de 12 ans - Durée : 1H15 - Tarif A : de 5 à 12 €

Réservations au 02 35 50 20 97 ou sur contact@theatreduchateau.fr
Plus d'informations sur www.theatreduchateau.fr

Travaux d'aménagement, permis de construire...

RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Face aux nombreuses demandes de régularisation de travaux effectués sans autorisation, nous vous rappelons les démarches à suivre pour vos différents projets.

Une déclaration préalable de travaux pour :

- Les projets de travaux extérieurs (devanture, toiture, changement de menuiseries, ravalement, clôtures et portail...), même à l'identique dans le périmètre des Monuments Historiques ;
- Une construction de moins de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ;
- Un changement de destination d'un local sans modification de l'aspect extérieur ou des structures porteuses.

Un permis de construire pour :

- Une construction de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ;
- Un changement de destination d'un local avec modification de l'aspect extérieur ou des structures porteuses.

Un permis de démolir pour :

- Une démolition dans le périmètre de protection des

Monuments Historiques.

Une autorisation d'enseigne pour :

- La pose ou la modification d'enseignes (bandeau, lumineuse, en drapeau...) dans le périmètre de protection des Monuments Historiques.

Une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP pour :

- Tous projets d'aménagement ou de modification intérieure d'un établissement recevant du public, non-soumis à un permis de construire ou d'aménager.

A savoir :

Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur www.service-public.fr

Une demande doit être effectuée auprès des services techniques de la Commune pour la pose d'un échafaudage ou l'occupation du domaine public lors de vos travaux (02 35 50 00 40).

Contact : 02 35 86 44 00



AVIS DE RADIATION DE LA LISTE ELECTORALE

Lors des élections de 2022, de nombreux plis de propagande et de cartes électorales nous ont été retournés par la poste avec le motif « n'habite pas à l'adresse indiquée ».

Un gros travail a été réalisé par la commission de contrôle et des avis de radiation de la liste électorale vont être adressés aux personnes concernées au cours du mois d'avril.

Vous pouvez déjà, sans attendre l'avis de radiation, nous faire part de votre changement d'adresse postale ou nous donner vos coordonnées de contact si vous n'occupez pas le bien dont vous êtes propriétaire. Pour modifier votre adresse postale, il vous sera demandé une copie de votre carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Afin de faciliter la distribution du courrier, il est nécessaire d'inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres.

Contact : Mairie d'Eu / election@ville-eu.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Abidar Kenza le 15 janvier
Baspin Nolan le 3 février
Briffard Gallien le 15 janvier
Ginfray Julya le 14 février
Huard Simon le 12 décembre
Mary dit Marinier Victoire le 21 janvier
Merchez Spaiuc Mélodie le 27 janvier
Rougevin-Bâville Eléonore, le 17 janvier

Décès

Ils nous ont quittés :

Alonet Marius le 13 février
Appert Thérèse le 25 janvier
Charpentier Jean-Pierre le 15 février
Clay Gérard le 16 janvier
Cocard Gilberte le 05 janvier
Da Silva Carvalho Júlio le 1er décembre
Devismes Jean le 04 janvier
Dron Ginette le 06 février
Dubois Colette le 24 décembre
Dubois Eliane le 27 janvier
Duhamel Suzanne le 23 décembre
Duval Rolande le 07 janvier
Finck Dominique le 18 janvier
Foire Marguerite le 03 janvier
Fortini Daniel le 10 décembre
Gonzalez Hortensio le 19 février

Gourdain Francis le 20 février
Grilly Lydie le 10 février
Hénocque Claude le 24 novembre
Heudeleine Jean-Jacques le 26 novembre
Jacquet Jacques le 23 février
Jeanson Jean-Pierre le 1er décembre
Jovelin Guy le 21 février
Kaczka Gérard le 01 février
Laboulais Marie-Thérèse le 27 décembre
Langlois Jeanine le 19 décembre
Lavoine Gilberte le 21 janvier
Leclercq Yves le 24 février
Leconte Pierre le 15 janvier
Lorson Jam le 19 janvier
Lottin Jean-Louis le 13 janvier
Macquet Marie-Jeanne le 24 janvier
Poulain Ghislaine le 26 novembre
Quertamp Gérard le 16 décembre
Rade Janine le 24 décembre
Rossi Lucien le 21 décembre
Sautreuil Colette le 01 janvier
Snauwaert Jean-Pierre le 24 décembre
Suret Sophie le 20 février
Torreele Jacqueline le 03 janvier
Vaudemont Claude le 12 décembre
Wattebled Gilbert le 15 février

LA VILLE ENSEMBLE

Depuis maintenant un peu plus de deux ans et demi que nous sommes élus, nous pouvons dresser un bilan intermédiaire de notre action.

Commençons par définir l'idée de ville. Ce n'est pas seulement un agglomérat de bâtiments, c'est avant tout des individus vivant ensemble avec toutes leurs diversités. À toutes ces personnes nous devons apporter l'envie et le plaisir de vivre à Eu. C'est le sens de notre action.

C'est pour cela que nous travaillons à créer un cadre de vie agréable, par l'embellissement floral par l'entretien de notre superbe patrimoine, par le soutien aux associations, par une politique culturelle offrant un large panel de spectacles où chacun puisse trouver son plaisir, par un soutien de la pratique sportive. N'oublions pas les nombreux contacts avec les commerçants pour dynamiser la ville, ni l'entretien de la voirie, vaste chantier qui n'en finit jamais.

On pourrait continuer cette liste, la développer, mais la place est comptée.

N'en déplaise à une opposition qui manie volontiers la calomnie, et n'apporte jamais les preuves de ses affirmations, nous pouvons être, non pas satisfaits de notre action, car ce serait bien orgueilleux, mais encouragés à essayer de faire mieux, malgré l'état si fragile de nos finances. Nous faisons donc le choix de ne pas barrer d'un trait ce qui pour certains est jugé superflu mais de soutenir au mieux tout ce qui fait la vie de notre cité.

Si l'avenir n'est peut-être pas radieux, nous tâcherons de l'éclaircir le plus possible et de tenir les promesses de renouveau que le printemps qui arrive, apporte avec lui.

AGIR POUR EU.X

En cette période où chacun est touché par les problèmes économiques, nous espérons que vous pouvez malgré tout profiter de moments de sérénité.

Contrairement aux graves accusations de M le Maire à notre rencontre, lors de la précédente tribune, nous n'assétons pas de contre-vérités, nous ne répandons pas de rumeurs. Nous nous appuyons uniquement sur vos retours et tachons d'alerter l'équipe aux manettes de dérives qui pourraient avoir des conséquences désastreuses pour l'équilibre financier de notre ville. Ces attaques révèlent une fragilité manifeste de l'équipe en place.

C'est uniquement par un travail beaucoup plus rigoureux que nous pourrions résister. Et s'il est difficile de gérer notre ville depuis 8 ans, la priorité doit être donnée à l'aide aux eudois et non à la culture qui ne touche qu'une faible part de privilégiés.

Nous sommes inquiets par le manque de dynamisme et de projection : de grands changements tels que le déménagement de l'hôpital, la construction de l'EPR doivent être anticipés. Notre ville est inscrite dans le dispositif Petite Ville de Demain : nous n'entendons parler de rien ! Les commissions municipales ne se réunissent pas, ce qui semble révélateur d'un manque d'idées.

Vous comprendrez donc notre inquiétude qui ne s'appuie que sur des constats indiscutables.

BIEN VIVRE À EU

Pour des raisons écologiques 40 grandes villes et leurs métropoles ont mis en place la Zone à Faibles Emissions (ZFE).

A compter du 1er Mars 2023 nos concitoyens automobilistes ayant une vignette 4 ou 5 ne pourront plus se rendre dans ces agglomérations .

Cette interdiction de circuler sera étendue à compter du 1er Janvier 2024 aux véhicules ayant une vignette 3.

Les Etudiants, les Artisans et tous nos concitoyens qui doivent se rendre à leur travail, se rendre à l'hôpital ou chez un spécialiste , rendre visite à leur famille devront payer une amende de 68 euros.

Il ne faut pas oublier les habitants de ces villes et des communes voisines ne pouvant plus utiliser leur véhicule

C'est donc la fin d'une époque, celle de la voiture pour tous quelque soit sa condition.

Nous sommes revenus au Moyen Age avec l'octroi un impôt perçu à l'entrée des villes.

Pour nos concitoyens ne disposant pas de moyens financiers pour changer de véhicule par un véhicule plus récent ou par un véhicule électrique il s'agit d'une privation de liberté d'aller et venir.

Nous partageons et saluons l'heureuse initiative du mouvement RECONQUETE avec Eric Zemmour qui mène des manifestations de contestation dans toutes les villes pour lutter contre la mise en place de ces interdictions de circuler impactant le pouvoir d'achat d'une majorité d'entre nous.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

La Comcom a fait le choix inconsidéré de bitumer le « chemin vert du Petit Caux » qui est une zone naturelle où se côtoient le blaireau, le merle noir ou le lièvre, mais aussi des espèces plus rares telles que l'hermine, la chouette hulotte ou encore le pic vert.

Au-delà du cout astronomique dépassant les 2 millions d'euros de fonds publics, il s'agit avant tout d'un cout écologique que les générations futures devront payer. A l'heure où le réchauffement climatique est une urgence incontestée, comment une collectivité peut-elle prendre la décision, à l'encontre de l'avis de ses administrés, de détruire un écosystème pour bitumer un chemin vert ?

Quelles sont les réelles motivations derrière ce saccage ?

Nous ne pouvons que nous opposer à ce projet et vous inviter à rejoindre le comité de sauvegarde du Chemin Vert du Petit Caux (Notamment via sa page Facebook)

Combien de temps encore allons-nous accepter que les élus n'écotent pas les citoyens et aillent à l'encontre de leurs intérêts ?

Sur ce dossier, jamais la Com de Com n'a ouvert le dialogue pour trouver un compromis avec les usagers pour respecter l'avis de gens et la Nature !

L'Ecologie n'est-elle dans la bouche de ces décideurs qu'un « prétexte » à leurs intérêts ?

Du côté des archives...



Fait divers

UN CHEVAL ATTELÉ À UNE VOITURE ET SON CONDUCTEUR TOMBENT DANS LE PORT D'EU

Lundi¹, vers 10h30 du matin, un grave accident s'est produit dans le port d'Eu.

Le domestique de M. de Clercy, propriétaire à Baromesnil, nommé Emile Tutin dit «Bonhomme», âgé de 44 ans, revenait de la gare où il avait conduit Mme de Clercy. Il se dirigea à l'usine de M. Magnier², marchand de bois, face au port, «pour y faire une commission». Au moment où il arrivait devant la porte du chantier, le cheval, en se retournant, prit peur, se cogna la tête sur une colonne de bec de gaz et se mit à reculer. Le conducteur, voyant qu'il n'était plus maître de son cheval, sauta à terre et le prit par la bride, mais l'animal, de plus en plus effrayé, reculait toujours. Un accident devenait inévitable. Des maçons qui travaillaient à la construction voisine de M. Baudou³, crièrent au domestique de lâcher la bride mais courageusement, il essayait quand même de le maîtriser.

Tout à coup, la voiture descendit à reculons le talus du quai maritime et tomba dans le port, entraînant le cheval et le domestique. Des témoins de l'accident prirent aussitôt trois cordes qu'ils attachèrent bout à bout, pour la jeter au domestique qui était à ce moment-là monté sur la tête du cheval. Le malheureux ne réussit pas à attraper la corde qui lui était lancée, perdit l'équilibre et retomba



dans l'eau. Il reparût bientôt à la surface et ses sauveteurs, MM. Octave Joly, Pierre Hédin, employés de M. Baudou, et Félix Hurtel, employé chez M. Magnier, lui rejetèrent une seconde fois la corde «qu'il fut assez heureux d'attraper». Bientôt ses sauveteurs le ramenèrent sur la berge et M. Jacques David le transporta à la pharmacie Ruskoné⁴ où il reçut les soins dont il avait besoin.

Quant au cheval et à la voiture, ils restaient enlisés dans la vase. Alerté, le service du port fit baisser les eaux du canal afin de mettre à découvert le cheval et son véhicule. Tout l'après-midi, une équipe d'ouvriers de la scierie de M. Magnier parvint à dégager le cadavre du cheval qui fut emmené dans l'établissement d'équarrissage de M. Maumené rue de l'Isle. La voiture ne fut remontée que le lendemain.



Le port d'Eu au tout début du 20^e siècle. Collection Lemistre, A.C. Eu

Le Réveil d'Eu et du Tréport, Édition du 12 décembre 1912

- 1- Lundi 9 décembre 1912
- 2- Louis Magnier, directeur de la scierie mécanique située quai maritime
- 3- Probablement Alfred Baudou, qui avant de s'installer à la tête d'un dépôt de produits pétroliers quai maritime, était l'associé de Raymond Varrall, constructeur de voitures ; ce dernier avait construit son usine dans le quartier de Mathomesnil, tandis que le second, ingénieur mécanicien, était chargé de la partie technique. Il semble que l'activité dura très peu de temps.
- 4- Actuellement pharmacie située à l'angle de la rue Charles Morin et de la rue de la Poste.